



*Merci de bien vouloir lire la notice/procedure sur le site www.efmaroc.org

**Les élèves issus de fratrie - dont l'un des membres est déjà scolarisé dans le réseau des écoles françaises - sont soumis à l'examen de leur parcours scolaire mais admis en priorité et sont dispensés de l'entretien (de la PS au CP), sous réserve des places disponibles, et à condition que leur niveau scolaire (du CE1 à la 2nde) soit équivalent à un minima défini par le Service de l'enseignement français au Maroc

ADMISSION*

ADMISSION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS – EBEP

Les familles des élèves à besoins éducatifs particuliers doivent impérativement signaler la situation de leur enfant lors de la saisie du dossier en ligne (case à cocher/commentaires)

Traitement de la demande d'admission:
- Changement du niveau d'enseignement
- Prise en compte de la situation lors de l'examen des bulletins scolaires

Admission confirmée:
Réflexion sur les modalités d'accompagnement attendues dans l'établissement d'accueil

Les familles doivent impérativement téléverser sur la plateforme admission les documents utiles à l'instruction (avis médical ou MDPH, projets spécifiques existants (PPS-PAP-PPRE), avis paramédicaux complémentaires (orthophonie, psychologue, ergothérapie...))